

## ▮ Débat d'orientation budgétaire

Lors de sa séance du 20 janvier, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires 2009. Nous avons revu la situation économique nationale 2008, année de forte inflation au 1<sup>er</sup> semestre, puis de déflation après l'éclatement de la crise financière. Cette dernière se prolongera en 2009 probablement par une récession économique. Les dotations de l'Etat seront en diminution. Les premiers éléments de l'audit financier des comptes de la commune montrent une situation financière délicate. Compte tenu de ce contexte, il nous faudra réaliser des économies de fonctionnement et répartir sur plusieurs années les investissements selon les 4 grandes orientations que nous avons déterminées :

- Rétablir nos marges financières en maîtrisant l'imposition sans compromettre le développement de la commune, en réduisant nos dépenses de fonctionnement, en intensifiant les recherches de subventions et en étalant nos investissements ;
- Améliorer les services aux personnes en augmentant la formation du personnel, en réaménageant les horaires de la Halte garderie, en faisant évoluer le Relais assistantes maternelles vers un fonctionnement intercommunal, en ouvrant le centre de loisirs les mercredis, en ouvrant la «Pause café», en créant une commission extra municipale des jeunes, et en lançant des réflexions ou études sur le rapprochement de la bibliothèque et de l'Espace multi-média, sur les créations d'un espace multi accueil, d'un Centre local d'information et de coordination (CLIC) et d'une maison médicalisée ;
- Améliorer la sécurité et le cadre de vie en reprenant les travaux de séparation des réseaux eaux usées - eaux pluviales, en démarrant les travaux de mise en conformité de la station d'épuration, en réalisant des travaux, selon un plan pluriannuel, de voiries intégrant des pistes cyclables, de rénovation de bâtiments, en réalisant des études pour l'aménagement de la ZAC en entrée de Givry et pour la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) et, bien sûr, en luttant contre l'implantation de l'usine Praxyval ;
- Améliorer l'attractivité de la commune en travaillant sur la signalétique et l'affichage, en poursuivant le dialogue avec tous les Givrotins, en étudiant l'aménagement du centre bourg, en créant des ateliers d'écritures, en mettant en oeuvre un projet de sauvegarde des archives,

## ▮ Le Centre de loisirs, c'est aussi le mercredi !

Tous les mercredis, des animateurs et des animatrices organisent des activités variées pour les enfants. Pour les modalités d'inscription, renseignez-vous à la mairie (03 85 94 16 30) ou au Centre de loisirs (06 77 66 57 45).



## ▮ «Liberté, Égalité, Fraternité»

Tiens ! Il manque quelque chose sur la mairie. Oui, pas de devise de notre République. Et si vous nous aidiez à combler cette lacune ?

La commission « Culture et Tourisme » vous invite à faire part de vos idées. Faites parvenir par voie postale ou numérique votre proposition graphique (police de caractère, couleurs, disposition des mots...), et votre suggestion de positionnement sur le bâtiment et les indications techniques (dimensions, matériaux...) qui permettront la réalisation.

Tous les moyens peuvent être envisagés : papier avec esquisses, traitement de texte, photographie numérique... Faites selon vos préférences. Faites selon vos moyens. Ne vous sentez pas limités à une seule proposition. Vos projets seront présentés aux Givrotins fin juin, à la Halle ronde, et l'un d'entre eux sera choisi par un jury comme modèle pour la devise définitive. Aux esquisses citoyens ! Exprimons-nous ! Et affichons la liberté, l'égalité et la fraternité au fronton de notre mairie !

**Pour participer, écrire à :** Mairie de Givry, 4 place de la poste 71640 Givry ou à [concours.givry@wanadoo.fr](mailto:concours.givry@wanadoo.fr)



en établissant de nouvelles règles pour l'attribution des subventions, en organisant un forum des associations, en réalisant une étude sur la localisation de l'Office de tourisme, en réalisant un itinéraire autoguidé de Givry, en remettant en état la balade verte G3 et en poursuivant le fleurissement de la commune.

Ces orientations vous seront présentées lors de la réunion publique du jeudi 5 février à 20 h à laquelle j'ai le plaisir de vous inviter.

Le Conseil municipal votera le budget 2009, construit sur ces orientations, lors de sa prochaine séance, le mercredi 18 février. Ce sera le 1<sup>er</sup> véritable budget de la nouvelle mandature.

Daniel Villeret, Maire de Givry

## ▮ Sommaire

### Actualité municipale ■ Page 2

Conseil municipal du 20 janvier • Communiqué de la gendarmerie de Givry.

### Actualité municipale ■ Page 3

Vers le lancement de la «pause café»

### Tribune Libre ■ Page 3

### « Je, tu, il » du mois ■ Page 4

Vos droits : facture de fioul • Pagaille à la déchetterie  
Le bus de l'environnement • Enquête petite enfance

### Grand format ■ Page 4-5

L'harmonie municipale

### Le coin des associations ■ Page 5

### Bibliothèque Infos ■ Page 5

Dernières acquisitions • L'Heure du conte

### Sur l'agenda • Bloc notes ■ Page 6

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr).

Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire en cliquant sur « M'abonner gratuitement ».

## ▲ Conseil municipal du 20 janvier

Outre le débat d'orientation budgétaire évoqué dans l'éditorial, le Conseil municipal a été essentiellement consacré aux travaux à lancer pour la station d'épuration et le gymnase, à l'environnement, à l'urbanisme et à diverses opérations concernant l'acquisition et la vente de biens communaux.



- Préparation des travaux pour la station d'épuration : le choix des bureaux d'études pour le contrôle technique (BTP consultant pour un montant de 9 400 € HT), la mission de coordination (Alpes Contrôle pour un montant de 10 277 € HT) et la mission de diagnostic amiante (APAVE pour un montant de 726 € HT) ont été approuvés à l'unanimité moins une abstention.

D'autre part, compte tenu de l'importance des travaux à réaliser (le bureau d'études Pöyry a estimé le coût de l'opération à 2 719 000 € HT) et conformément à la réglementation, la municipalité émettra un appel public à la concurrence. Il a été décidé qu'un représentant de la DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt) et un représentant du bureau d'études de Pöyry assisteront à la commission d'appel d'offres avec voix consultative. Le dossier préparé par la société Pöyry peut être consulté en mairie.

- Travaux de réfection de la toiture et des sols à effectuer sur la partie ancienne du gymnase : un technicien du Grand Chalon a chiffré l'opération entre 200 000 et 250 000 € TTC. Il est décidé d'avoir recours à l'assistance technique du Grand Chalon pour la réalisation de ces travaux moyennant la signature d'une convention et un paiement de 2 % du montant de l'opération.



- Environnement : la commune décide d'adhérer à la charte des maires pour l'environnement. S'il s'agit avant tout d'un engagement moral de la part de la municipalité, il est entendu que l'action municipale s'inscrit en accord avec les termes de cette charte consultable sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr). Elle débute ainsi :

**«Face aux dangers pour notre planète et pour l'humanité que constituent le réchauffement climatique, la disparition de la biodiversité, la raréfaction des ressources naturelles, les pollutions et globalement, la dégradation de l'environnement, aucun d'entre nous ne peut aujourd'hui ignorer l'urgence environnementale à laquelle nous sommes confrontés.»**

- Urbanisme : rectification d'une erreur matérielle aux plans 3.4 et 3.5 du PLU : Suite aux aléas de la technologie informatique, une bande de terrain a été oubliée au recellement de 2 plans réalisés par le cabinet d'urbanisme Thiébault, chargé de la révision du PLU en 2004. En conséquence une incertitude sur la possibilité de construire ou non sur les parcelles correspondantes pouvait transparaître. Les services de la DDE ont clairement confirmé que le plan de zonage était sans ambiguïté et que ces parcelles n'étaient pas constructibles. Délibération approuvée à l'unanimité moins 2 abstentions.

- Acquisition de biens communaux: une série de délibérations ont été prises concernant les acquisitions des voiries des lotissements «Verjux», «Tilles» et «des Tilles» ainsi que pour l'acquisition de

parcelles en bordure de voirie pour des aménagements de carrefours déjà réalisés.

- Ventes de biens communaux : le Conseil municipal s'est prononcé pour la vente d'un terrain de 3 038 m<sup>2</sup> au lieu dit «Les Carrières rouges» en vue de la construction d'une maison vinicole par le «GIE de la Côte Chalonnaise et du Couchois» au prix de 15 190 € HT. Cette cession est dans la droite ligne de ce qui avait été décidé concernant l'aménagement de cette zone en contrebas de la «cuverie». Sauf indication contraire, les délibérations ont été prises à l'unanimité. L'intégralité des délibérations et de leurs termes est consultable sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr).

Le Conseil s'est poursuivi par quelques informations données par Daniel Villeret :

- Les conseillers municipaux sont invités à une séance de réflexion sur la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) à l'entrée de Givry le samedi 31 janvier à 10 h à la mairie.

- Praxyval : Suite aux recours déposés sur le fond et en référé de suspension introduits par la mairie de Givry, conjointement avec l'Union des producteurs de vin de Givry, le CAVB (Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne) et l'association PCC (Protection de la Côte chalonnaise), Praxyval a décidé de suspendre son activité, tant que les travaux de mise en conformité du site ne sont pas réalisés.

A noter que [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr) tient une information à jour sur les développements de cette affaire.

## ▲ Communiqué de la Gendarmerie de Givry



Depuis quelques semaines, la commune de Givry et ses hameaux proches font l'objet de cambriolages commis en pleine journée et en début de soirée, en l'absence des occupants. **En conséquence soyez vigilants.**

Pour aider la gendarmerie à lutter contre ce phénomène :

- signalez tout fait anormal aux abords de votre demeure ou de celle de vos voisins ;
- dissuadez les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...);
- compliquez leur tâche en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus de vous seuls ou de vos proches ;
- réalisez des clichés photographiques de vos biens de valeur (mobilier, bijoux...);
- évitez de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues et d'accorder trop grande confiance aux démarcheurs (particulièrement si vous êtes une personne âgée) ;
- notez les **immatriculations des véhicules suspects** et effectuez si possible une description sommaire de leurs occupants ;
- avisez la brigade locale de votre absence prolongée et laissez une apparence habitée de votre domicile (relevé du courrier par un voisin, systèmes automatiques d'éclairages...).

Pour garantir vos droits, tout en aidant la gendarmerie dans la recherche des malfaiteurs, dès la découverte d'un cambriolage, appliquez les quelques conseils suivants :

- **Prévenez immédiatement** la gendarmerie en composant le **03 85 94 91 40** ou le **17** ;
- **Ne touchez à rien** pour permettre aux enquêteurs de faire les constatations nécessaires ;
- **Fournissez une liste la plus détaillée possible** des objets dérobés ;
- **Réactivité et curiosité** sont deux éléments majeurs dans la lutte contre les cambriolages.

**La délinquance n'est pas une fatalité** contre laquelle nous ne pouvons rien et nous nous devons de prendre conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres.



## ▲ Communs, commune, vers le lancement de la Pause café

**N**otre histoire s'inscrit dans l'Histoire. Nous sommes faits d'hier et de notre terre.

Les monuments, le vieux registre paroissial, le nom des rues, les murs, les plaques commémoratives... nous racontent notre commune, la vie de ses habitants. Ces marques visibles nous transmettent l'identité de Givry.

Givry est un très vieux bourg dont la fondation remonte à l'époque gallo-romaine. De Gabriacus («domaine de Gabrius»), il devient «Givri», puis Givry. Notre histoire est liée à son emplacement géographique, à sa terre.

Au Moyen Age, Givry et ses hameaux forment une châtellenie dépendant des ducs de Bourgogne. Une communauté villageoise y travaille. Ses gens exploitent la forêt, ils labourent la terre, cultivent la vigne... Un seigneur les protège. C'est au début du XIII<sup>ème</sup> siècle que le mur d'enceinte est édifié en belles pierres rouges et blanches des carrières de Givry. Les gens sont à leur labeur, ils construisent encore et se retrouvent pour s'amuser ou célébrer les fêtes religieuses et le culte du feu et du soleil. Des villageois qui meurent aussi: en 1348, la Peste noire fait 615 morts, soit près de la moitié de la population...

L'Hôtel de ville est achevé en 1771. Les assemblées communales ont lieu désormais au son de ses cloches et non plus au son de celles de l'Eglise, signe de la volonté d'indépendance des villageois.

La pierre est ici gravée aux armes de la ville : gerbe de blé, branches de chêne et pampres de vigne représentent les richesses locales.

A cette époque, Givry jouit d'une importante prospérité, on reconstruit l'église, on installe des fontaines, on inaugure bientôt la halle aux grains qui restera un marché important jusqu'en 1900.

Puis la guerre de 14-18 inscrit dans la pierre le départ définitif de ceux qui, tous très jeunes, sont morts pour défendre la liberté.

Notre identité est faite d'hier. Mais l'identité est une perpétuelle construction qui se tisse au fil d'un jeu de croisements. Nous venons d'horizons différents mais avons un horizon commun. Nous habitons des lieux privés mais nous partageons également des espaces communs. Passé le seuil de nos maisons, de nos appartements, nous franchissons des frontières invisibles.

Nous traversons ces espaces, nous nous y croisons, nous y nouons parfois des relations. Un bout de trottoir, le temps passé au marché, devant la halle... D'autres espaces s'ouvrent à nous, nous permettent de nous retrouver (la salle des fêtes, une salle municipale, la Halle ronde le temps d'une exposition...) Certains de ces espaces sont anciens. Ils sont inscrits dans notre paysage et dans nos habitudes. Ils nous sont familiers. D'autres le sont moins. Habiter ces lieux permet de s'inscrire dans un réseau relationnel et d'instaurer un tissu social, de nous reconnaître, de nous parler, de nous entendre, de mieux vivre ensemble, de mettre en commun ce qui nous rassemble en même temps que ce qui nous distingue. C'est finalement faire vivre une «culture», notre culture givrotine.

La culture est vitale, elle donne le goût de vivre, d'entreprendre, de développer des projets. Elle permet une relation où chacun apporte et reçoit. A Givry, nous aimons la rencontre. Autrefois les échanges au lavoir, près des fontaines ou lors des assemblées communales. Aujourd'hui les fêtes, le vin partagé, les paulées de fin de vendanges, les nombreuses associations, les repas de quartier... La rencontre fait partie de notre histoire.

C'est dans cet esprit que nous ouvrirons **la «Pause café» au printemps.**

## Tribune libre

### ▲ Majorité municipale

Les maires de France, lors de leur Congrès, ont dénoncé le fait que l'Etat demande toujours plus aux collectivités locales (mairies, intercommunalités, conseils généraux...) sans toujours compenser totalement ce transfert de charges comme le prévoit la loi. L'Etat se désengage de notre quotidien en réduisant de plus en plus la présence des services publics sur nos territoires (suppression de postes d'enseignants, transfert aux communes de l'organisation de l'accueil des enfants des écoles les jours de grève, délégation aux communes des formalités administratives...).

A l'heure où nous préparons notre budget municipal, nous constatons que les dotations aux collectivités territoriales sont en train de devenir de simples variables d'ajustement du budget de l'Etat. Alors que les collectivités territoriales font travailler le tissu économique local par leurs achats et représentent plus de 70 % des investissements publics qui garnissent les carnets de commandes des artisans. Cette politique se traduira pour les communes et les intercommunalités par une véritable stagnation financière sauf à demander au contribuable de faire un effort pour trouver l'équilibre budgétaire. Cela risque de réduire la capacité des collectivités territoriales à financer les services publics locaux et de les conduire à différer, voire à abandonner, des programmes d'investissement.

Les élus majoritaires de Givry condamnent cette politique gouvernementale qui aura des répercussions sur les projets indispensables à l'évolution de notre commune mais n'entame pas leur détermination à agir pour l'avenir de Givry.

### ▲ Réunis pour Givry

Depuis les dernières élections municipales nous sommes délibérément restés en retrait. Il nous a paru nécessaire de prendre toute la mesure de la nouvelle donne politique locale. Daniel Villeret et son équipe pratiquent l'ouverture à notre égard et nous participons activement aux différentes commissions municipales mais c'est insuffisant pour infléchir une ligne politique.

Si nous avons en commun le même sens de l'intérêt général, le même sens du service, notre conception des moyens à employer est bien différente.

Ainsi en décembre dernier, nous nous sommes abstenus de voter les nouveaux tarifs des services publics mis en place pour l'exercice 2009. Creuser un déficit public déjà important, comme c'est le cas pour la Bibliothèque ou l'Espace multimedia, par exemple, ne relève pas de la bonne gestion.

Il est impératif de gérer au plus près les dépenses de fonctionnement et tout particulièrement les charges générales liées à chacun des services proposés par la commune sachant que les charges de personnel ne sont pas compressibles.

Nous avons été témoins des protestations des parents d'enfants scolarisés lors de la dernière grève de l'Education Nationale. A Givry, comme dans de nombreuses communes du territoire national, toutes couleurs politiques confondues, la loi n'a pas été respectée. Le désengagement de l'Etat est difficile à gérer et facile à invoquer. Mais qui, au final, paye l'addition ? La France moyenne, soit environ 40 % de la population, c'est à dire ceux qui travaillent à deux pour s'en sortir, qui comptent d'abord sur eux-mêmes, qui paient des impôts, qui voient les tarifs de cantine, d'études ou de garderie des enfants, majorés et qui, les jours de grève, doivent encore en assumer les conséquences. Ce n'est pas équitable.

Le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget sont à l'ordre du jour des prochains conseils municipaux. Nous serons vigilants.

## ▲ Vos droits : facture de fioul

Les ménages non imposables qui ont eu ou auront une facture de fioul entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009 ont droit à une prime de 200 €. Pour en bénéficier, vous devez faire parvenir votre demande avant le 30 avril 2009 à la trésorerie des impôts dont l'adresse figure sur votre avis de non imposition.

## ▲ Paille à la déchetterie

La déchetterie ne doit pas être le lieu de tous les défolements. Elle doit être aussi bien traitée que nos propriétés individuelles ou collectives. La déchetterie appartient à nous tous, même si elle est gérée par les services de la Communauté d'agglomération. Nous comprenons que les portes fermées de la déchetterie de Givry peuvent engendrer de la frustration lorsque vous vous présentez avec un laborieux chargement. Pensez que la déchetterie de Saint-Rémy est voisine et qu'elle est ouverte aux Givrotins en cas de nécessité. Dès à présent, nous vous donnons les horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Rémy dans la dernière page de votre Givry Infos.



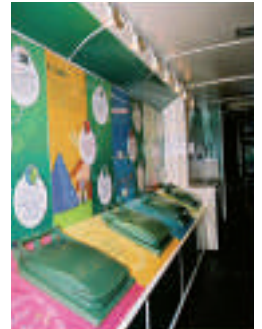
Enfin lorsque vous transportez des déchets verts, soyez prudents. Arrimez votre chargement en le couvrant avec un filet pour éviter de répandre des branchages sur la route, au risque d'un accident dont vous seriez fatalement responsable. L'autre solution est de broyer sur place et d'avoir le «réflexe compostage».

C'est plus écologique ! Sachez également qu'un projet de réorganisation des déchetteries de la Communauté d'agglomération est en cours de définition. Nous vous tiendrons informés.

## ▲ Le bus de l'environnement à Givry

Les 19, 20 et 21 mars, le bus de l'environnement de la communauté d'agglomération sera à Givry.

Le bus expose de manière didactique tout ce que nous devons savoir sur la gestion des déchets, les économies d'énergie, le développement durable. Les écoles seront invitées à lui rendre visite le jeudi 19 et le vendredi 20 mars selon un planning qui sera coordonné par la municipalité. Le vendredi 21 mars sera réservé au grand public.



## ▲ Enquête petite enfance

Pour répondre au mieux aux besoins des familles en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants, nous envisageons de revoir les horaires d'ouverture de la Halte garderie.

Nous vous proposons donc une enquête afin de connaître vos besoins.



**Nous précisons que dès cette année, en raison des coûts très élevés pour la collectivité givrotine, il n'y aura plus de possibilité d'accueil dans les structures chalonnaises.**

Le formulaire de l'enquête a été distribué dans les écoles maternelles.

Il est aussi disponible à la Halte garderie et à la mairie et il est téléchargeable sur [www.givry-bourgogne.fr](http://www.givry-bourgogne.fr) à la rubrique Enfance. D'avance, nous vous remercions pour votre participation.

Envoyez vos réponses avant le 28 février 2009 à l'attention de M<sup>me</sup> Comeau Mairie de Givry, 4 place de la poste 71640 Givry

# Grand format sur l'Harmonie municipale

Un peu d'histoire. Au lendemain de la guerre de 1870, début de la troisième république, alors que l'Etat crée un service militaire de 5 ans et interdit l'Internationale ouvrière, pendant que Le Havre fonde le premier club de football français, la société givrotine était suffisamment dynamique pour disposer de 3 fanfares. Il y avait la très confessionnelle «Papale», la bourgeoise «Renaissance» des porteurs de cannes, la canne, accessoire de la belle époque naissante, et la populaire «Union musicale». En 1872, suite à de sombres pressions politiques venues de représentants de l'Etat très conservateur de l'époque, la «Renaissance» a été dissoute. Le président en était Jean-Baptiste Limonier qui devint maire de Givry un peu plus tard.



Pendant la guerre de 14-18, les fanfares cessèrent complètement leurs activités et c'est en 1920 qu'est née la «Fanfare de Givry». A l'époque, il n'était pas question d'harmonie mais de fanfare parce que seuls les cuivres et les percussions avaient le droit de citer. La «Fanfare de Givry» traverse la seconde guerre mondiale sans interruption. En 1950, l'effectif de la formation atteint un sommet à 80 musiciens sous la direction d'Armand Michon, le père du joueur de clarinette actuel. Enfin, est-ce sous l'influence «miterranéenne» de l'époque, mais la «Fanfare de Givry», devient «Harmonie municipale» en 1985. C'est en 1999, sous l'impulsion du président actuel Claude Vachet et du directeur Franck Bernard que l'harmonie a

créé l'Ecole de musique avec pour mission la formation des musiciens pour l'Harmonie municipale. Actuellement 7 professeurs enseignent hebdomadairement le solfège, la clarinette, le saxophone, l'accordéon, les percussions, la flûte, la trompette à des jeunes, ou perfectionnent des concertistes confirmés.

L'objectif de l'Harmonie est de conserver un effectif de qualité en anticipant sur les départs engendrés par l'âge des uns, les obligations étudiantes ou professionnelles des autres. L'Ecole de musique est l'alliée indispensable de cette politique. La bonne ambiance dans le groupe est l'autre condition pour obtenir un effectif équilibré entre jeunes et anciens.

Aujourd'hui, l'Harmonie municipale se compose de 37 musiciens avec une variété de pupitres qui n'a plus rien à voir avec une fanfare. Avec ses 5 trompettes, 3 saxophones, 3 flûtes, 6 clarinettes, 1 accordéon, 4 percussions, 3 trombones, 2 tubas, 1 hautbois, 4 tambours, 1 grosse caisse, 2 clairons, sous la baguette de Denis Lachaux, le chef d'orchestre, ils font corps pour atteindre l'harmonie. A force de volonté et de patience, le groupe peut aborder les compositions les plus difficiles.

Chaque concert de l'Harmonie municipale est une «création». Elle a soif de découvrir des accents nouveaux et de sortir des sentiers battus. Ainsi en 2008, l'Harmonie a acheté pour 875 € de partitions. La seule partition du film Pearl Harbor de Hans Zimmer a coûté 125 €. Cependant, grâce à la «partothèque», bourse d'échange des partitions de la Communauté d'agglomération, elle

(suite page 5)



(suite de la page 4)

réalise des économies en empruntant des partitions aux autres communes. Les répétitions de l'Harmonie ont lieu sur l'arrière de la scène de la salle des fêtes... dans des conditions un peu inconfortables. Il y a des problèmes de rangement qui obligent à monter et démonter hebdomadairement pupitres et percussions. L'Harmonie se produit en concert 2 fois par an à la salle des fêtes de Givry et une fois dans une commune du canton.

L'entrée est libre. L'Harmonie apporte sa contribution indispensable à toutes les commémorations officielles, à la fête du 14 juillet et à Givry en fête. En juin, elle organise 2 concerts de quartier et même quelques concerts à la demande. Jeunes et moins jeunes, si vous souhaitez apprendre un instrument et devenir membre de l'Harmonie, n'hésitez pas à contacter Claude Vachet. Il n'y a pas d'âge pour apprendre la musique.

## Le coin des associations

### ▲ Arts et Bien-être

Inscriptions possibles tout au long de l'année. Adhésion annuelle : 20 € par famille.

**Adultes** : cours de dessin, peinture et mosaïque le lundi de 14 h 30 à 16 h + Possibilités mardi soir ou samedi matin.

**Enfants-adolescents** : Cours de mosaïque mercredi de 14 h 30 à 16 h et cours de peinture mercredi de 16 h 15 à 17 h 45.

**Tarifs 2008-2009** : 30 € par mois

**Adultes** : Qi gong - relaxation mardi de 19 h 30 à 20 h 30  
Mercredi de 18 h à 19 h

**Tarifs 2008-2009** : 28 € par mois - enseignants diplômés.

**Renseignements** : 03 85 44 34 02 ou 06 82 30 09 50.

### ▲ Tennis club

Stages de découverte et de perfectionnement pendant les vacances de février, 2 h par jour sur 4 jours.

Jeunes à partir de 5 ans et adultes, **adhérents ou non 2 périodes** :  
Semaine 1 du lundi 23 février au jeudi 27 février,

Semaine 2 du lundi 2 mars au jeudi 5 mars.

**Créneaux horaires** : de 10 h à 12 h ou de 14 h à 16 h (l'horaire sera déterminé par le moniteur en fonction de l'âge et du niveau).

**Renseignements** : Christophe Lécivain : 06 81 06 65 29.

### ▲ Gymnastique Volontaire

A partir de janvier, la Gym volontaire vous propose des tarifs réduits :

**Cotisation annuelle pour un cours** :

Adhésion à l'association : 3 €, adultes : 60 € (au lieu de 75 €),  
couples : 100 € (au lieu de 130 €).

Cure de mouvements : 65 €, licence de complément : 47 €,  
Randonnée : 30 €.

Pour accéder à plusieurs cours : cotisation annuelle + 25 €

**Inscription et renseignements** :

Josette Chapuis : 03 85 44 57 18, Nicole Lagrange : 03 85 93 99 85.

### ▲ Cours d'allemand par le Comité de jumelage



Le Comité de jumelage organise des cours d'allemand ouverts à tous.

Chaque jeudi, salle DDE :

- de 18 h à 19 h pour les niveaux intermédiaires,

- de 19 h 15 à 20 h 15 pour les débutants. Méthode d'apprentissage attractive sur une idée originale de Sonja Kretshmer, notre professeur.

Groupes limités à 10 élèves. Le tarif sera fonction du nombre de participants. A l'heure actuelle, il s'établit à moins de 44 € par personne.

**Renseignements** : Jean-Claude Dufourd,  
tél 03 85 44 52 90 ou mél jc.dufourd@wanadoo.fr.

### ▲ Givry Boxe Thai Boran

Givry Boxe thai Boran est présent dans la ville depuis le 13 décembre 2008. Après un mois d'existence, le club compte déjà plus d'une vingtaine de licenciés(ées) très réguliers(ières) aux 3 entraînements hebdomadaires :

- mercredi de 19 h 30 à 21 h
- samedi de 16 h à 18 h et dimanche de 16 h à 18 h

15 séances de Muay Thai Boran ont permis de découvrir les bases de cet art antique du combat. Toutes les méthodes de combat sont abordées : la boxe, le corps à corps, la lutte libre... sans oublier l'étude de la concentration, la canalisation de l'énergie, les katas, le travail de la souplesse, et c'est aussi l'école de la vie en société.

**Un club plein de projets** : En ce premier mois, l'étude des bases est en très bonne voie et déjà on parle des prochains passages de grades qui auront lieu au mois de mars et de juin 2009. Par ailleurs le club est en relation constante avec le "Chang Mai club" de Genève avec lequel nous avons un projet de jumelage et des projets de stages techniques à court terme. A moyen terme, nous souhaitons la venue de l'ex-Champion du monde et pionnier de la Boran en France Fabrice Payen, avec lequel Guy Bouilly s'entraîne régulièrement à Marseille, ainsi que la création d'une équipe de combat. Puis à plus long terme, nous visons un stage en Thaïlande pour le club... Encore de très chaleureux remerciements à la Municipalité qui nous accueille et nous permet de partager notre passion.

**Renseignements** : Guy Bouilly, Président : 06 83 75 62 92

Ludovic Truchot, Secrétaire : 06 30 74 40 14 - Josianne Truchot, Trésorière : 03 85 46 27 10.



## Bibliothèque - infos

### ▲ Nos dernières acquisitions

**Les romans** : *A quand les bonnes nouvelles*, Kate Atkinson - *Les pieds dans l'eau*, Benoît Duteurtre - *Courir*, Jean Echenoz - *Un monde sans fin*, Ken Follet - *La reine de Saba*, Marek Halter - *Qui touche à mon corps je le tue*, Valentine Goby - *Tout l'honneur des hommes*, Alexandra Lapierre - *Ritournelle de la faim*, Jean-Marie Gustave Le Clézio - *Bienvenue à Murderland*, Frédérique Molay - *Mari et femme*, Régis de sa Moreira - *Noir de lune*, Alice Sebold - *Ils rêvaient des dimanches*, Christian Signol - *Un pour deux*, Martin Winkler.

**Les documentaires** : *Faut-il être plus sévère avec nos enfants ?*, Edwige Antier et Aldo Naouri - *De la vie dans son art, de l'art dans sa vie*, Annie Duperey et Nina Vidrovitch - *Mon évasion*, Benoîte Groult - *Le soldat inconnu : la guerre, la mort, la mémoire*, Jean-Yves Le Naour - *Dictionnaire de la guerre froide*.

### Les rendez-vous de l'Heure du conte

- Lundi 9 février à 17 h 15, ■ Mercredi 11 février à 10 h,
- Mercredi 18 mars à 10 h, ■ Lundi 23 mars à 17 h 15.

Atelier gratuit.

Inscription obligatoire à la bibliothèque, place de l'église, ou par téléphone au 03 85 44 44 55 (limité à 8 enfants par séance).

## Samedi 7 février

### Loto

Loto de l'US Givry Saint-Désert. Salle des fêtes - Horaire non communiqué.

## Du 7 février au 21 mars

### Atelier d'écriture

Résidence

"Aux 7 Fontaines"

• Participation : 5 €

• Ouvert à tous !

Accompagnement : Laurent Vignat, écrivain et professeur de lettres

Inscriptions :

Bibliothèque municipale : 03 85 44 44 55,

Office de Tourisme : 03 85 44 43 36.



## Samedi 14 février

### Bal du Rugby Club Givrotin

Salle des fêtes

Horaire non communiqué

## Mercredi 18 février

### Réunion du Conseil municipal

Salle des fêtes - 20 h 30.

## Dimanche 8 mars

### Journée internationale des femmes

Seul, seule, en couple, sans couple, avec des copains, des copines avec des amies et des amis, en famille, de toute façon avec tous les autres, venez prendre l'apéritif en musique, en chansons à la salle des fêtes à partir de 17 heures.

**Femmes solidaires, Renseignements à**

l'Office de tourisme ou à Michèle Jobert au 03 85 44 37 52.



## Dimanche 15 mars

### «Mettez le paquet !»



Pleins Feux vous propose un «One man show » de Topick, humoriste, clown, acrobate, improbable danseur...

Topick utilise les gags, le franc parler, la franche rigolade, comme autant d'armes pour mettre le monde social cul par dessus tête en renversant convenances et conventions.

Tarif unique : 6 € - Salle des fêtes - 16 h.

**Réservations :**

Jacqueline Coulon : 03 85 44 39 67,

Jacqueline Matron : 03 85 44 46 18,

Sylvie Ducarre : 03 85 44 44 65.

## Samedis 21 mars et 28 mars

### Ouverture de la pêche à la truite



L'association Pêche et loisirs de Givry procédera à un empoissonnement de 160 kg de truites dans l'étang de Fontaine Couverte. Ouverture de la pêche les 21 et 28 mars à partir de 8 h pour 5 truites par pêcheur et par journée. Vous pourrez également acheter des cartes à la journée à partir du 6 avril pour pêcher dans l'étang de Fontaine Couverte.

## Elections européennes dimanche 7 juin 2009

### Inscriptions sur les listes électorales

Les jeunes qui atteindront 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le 6 juin 2009 doivent se faire inscrire sur les listes électorales via le Tribunal d'instance. Pour ce faire, déposer un dossier à la mairie 10 jours maximum avant le scrutin. La mairie transmettra. Le juge aura alors 15 jours pour statuer et communiquer sa décision, au plus tard 4 jours avant le scrutin. Le juge notifiera sa décision à l'intéressé ainsi qu'au maire de Givry, qui inscrira le jeune sur les listes électorales et sur le tableau de rectifications.

**Renseignements** sur les pièces à produire à la mairie, Tél. 03 85 94 16 31

## Office de tourisme

### Givry au fil du temps

L'office de tourisme de Givry Côte Chalonnaise crée l'événement de début d'année en republiant l'ouvrage de Marie-Anne Trémeau-Böhm et de Arnaud-Jean Trémeau. Ce récit de Givry, vous transportera de la préhistoire au XX<sup>e</sup> siècle en passant par le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle qui vont parer Givry de ses plus beaux monuments. Un livre indispensable à tout Givrotin. En vente à l'Office de tourisme.



### L'Office de tourisme recherche des bénévoles

Si vous avez un peu de temps à dédier à la promotion de votre commune, si vous souhaitez exprimer vos talents d'organisation, si vous souhaitez partager vos passions, l'Office de tourisme vous attend. Les commissions patrimoine, expositions, balades vertes, communication recrutent. Participez à l'accueil des visiteurs de votre commune, devenez les guides de nos visites patrimoniales. Venez développer de nouvelles actions de promotion. Tout le monde peut adhérer à partir de 12 € par an. **Renseignements** à l'Office de tourisme, Tél : 03 85 44 43 36.

## Assemblées générales

Salle de l'ancienne gare

• **Vendredi 6 février :**

AG de Pêche et Loisirs

• **Judi 12 février :** AG de l'UCAG

• **Vendredi 20 février :** AG de l'ASDEC

• **Samedi 21 février :**

AG de Education et Sports canins

**Salle des fêtes**

• **Judi 12 mars :** AG du Crédit agricole

**Fontaines**

• **Judi 12 mars :**

AG de l'Office de tourisme Givry Côte Chalonnaise

### Bilan de l'état civil 2008

41 naissances, 14 mariages et 33 décès ont été enregistrés à la mairie pendant l'année 2008.

### Affouages 2008-2009

Les personnes qui ont moins de 3 moules de bois et qui désirent un complément sont priées de s'inscrire en mairie entre le 9 février et le 14 février, date limite.

Un lot leur sera donné dans les «délaiés 2007-2008».

**Tirage le 21 février à 10 h.** Une vente aura lieu pour les lots restants le même jour à 10 h 30 au prix de 4 € le stère.

## BLOC - NOTES

• **Permanences de l'assistante sociale sur rendez-vous – Tél. 03 85 87 65 10 :**

\* les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9 h 15 à 11 h 15.

\* tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30) - Salle ex DDE

• **Permanence de la Mission locale :**

Lundi 16 février de 14 h à 16 h - Salle ex DDE.

• **Permanence des élus en mairie**

Les élus vous reçoivent 3 fois par semaine :

Lundi de 15 h 30 à 17 h ;

Jeudi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

• **Ramassage ferraille**

Jeudi 19 février 2009

• **Déchetterie de Givry - Horaires d'hiver :**

Mardi, vendredi : 14 h à 17 h,

Jeudi, Samedi : 9 h à 12 h, 14 h à 17 h.

• **Déchetterie de Saint-Rémy**

**Horaires d'hiver :**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

• **Objets trouvés :**

Gant cuir noir femme.